

Bureau des procédures environnementales

Commune de Santes

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE AU TITRE DU CODE DE L'ENVIRONNEMENT

La SAS Ortec Générale de Dépollution (OGD) « Valorterre Hauts-de-France », dont le siège social sis parc de Pichaury 550 rue Pierre Berthier BP 348000 13799 Aix-en-Provence Cedex 3, a déposé un dossier en vue d'obtenir l'autorisation environnementale d'exploiter une plateforme de traitement de déchets dangereux et non dangereux sur son site implanté zone portuaire 3^{ème} rue 59211 Santes.

Cette demande sera soumise à enquête publique, en mairie de Santes (siège de l'enquête), pendant trente-deux jours consécutifs, soit du **mercredi 15 mars à 9h00 au samedi 15 avril 2023 à 12h00**, où le public pourra prendre connaissance du dossier contenant l'étude d'impact et l'étude de dangers, la note de présentation non technique ainsi que l'avis de l'autorité environnementale et les éléments de réponse transmis par l'exploitant, tous les jours ouvrables aux heures d'ouverture de la mairie, sous réserve de fermeture exceptionnelle, et formuler ses observations sur le registre ouvert à cet effet.

Celles-ci pourront également être transmises :

- par voie électronique sur le registre dématérialisé dédié à cette enquête : <https://www.registredemat.fr/ogd-santes>. En cas de dysfonctionnement du registre dématérialisé, une adresse courriel de secours est mise à disposition du public : ogd-santes@registredemat.fr (en précisant dans le sujet OGD à Santes) ;
- exceptionnellement, de façon orale au commissaire-enquêteur pendant ses permanences ;
- par voie postale en mairie de Santes jusqu'à la date de clôture de l'enquête à l'adresse : hôtel de ville 8 avenue Albert Bernard 59211 Santes – à l'attention de M. le commissaire enquêteur (en précisant sur l'enveloppe : enquête publique OGD à Santes).

Le public est averti que toutes les observations et propositions seront reportées donc accessibles sur internet.

M. LY SIN CHENG, en sa qualité de commissaire-enquêteur, se tiendra à la disposition du public, en mairie de Santes, au lieu de consultation du dossier, lors des permanences ci-après :

- **mercredi 15 mars 2023 de 9h00 à 12h00 ;**
- **mardi 28 mars 2023 de 14h00 à 17h00 ;**
- **jeudi 6 avril 2023 de 9h00 à 12h00 ;**
- **samedi 15 avril 2023 de 9h00 à 12h00.**

Pendant toute la durée de l'enquête, une version numérique du dossier sera accessible sur les sites internet des services de l'État dans le Nord : <https://nord.gouv.fr/icpe-industries-autorisations-2023> et du registre dématérialisé : <https://www.registredemat.fr/ogd-santes>.

Un poste informatique sera également à la disposition du public afin de consulter le dossier dématérialisé d'enquête aux heures d'ouvertures de la préfecture du Nord 12 rue Jean sans Peur 59000 Lille, du lundi au jeudi de 8h30 à 12h00/13h00 à 16h00 et le vendredi de 8h30 à 12h00/13h00 à 15h30 **sur rendez-vous uniquement**.

Des informations complémentaires relatives au projet peuvent être obtenues auprès de M. SIBLOT, responsable d'agence ORTEC – tél : 03.20.85.31.80 – courriel : ogd.agence-nord@ortec.fr.

La clôture de l'enquête aura lieu le samedi 15 avril 2023 à 12h00 (y compris pour le registre dématérialisé ainsi que l'adresse mail associée).

Le rapport et les conclusions motivées du commissaire-enquêteur seront mis à la disposition du public sur le site internet des services de l'État dans le Nord : <https://nord.gouv.fr/icpe-industries-autorisations-2023>, à la préfecture du Nord ainsi qu'en mairie de Santes, pendant une durée d'un an.

A l'issue de la procédure, le préfet du Nord prendra une décision d'autorisation environnementale ou de refus d'exploitation au titre des installations classées pour la protection de l'environnement.